

RETRAITES :

LES PETITS MENSONGES DE MACRON.

Macron, Philippe et Delevoye nous parlent d'un système de retraites à bout de souffle qu'il faut sauver, d'une égalité entre salarié-e-s qui n'existe pas dans le système actuel. C'est une vaste excuse pour présenter un projet de loi qui va s'attaquer une fois de plus à nos conquits.

MACRON NOUS DIT QUE LE SYSTÈME ACTUEL EST À BOUT DE SOUFFLE.

Non, il est même à l'équilibre financier (*le léger déficit résulte des dernières mesures gouvernementales qui ont privé la protection sociale de ressources*). Il reste l'un des plus performants au monde. Il permet d'afficher le taux de pauvreté relatif le plus faible de l'OCDE. A l'inverse, tous les pays qui ont mis en place un système à points ont vu le niveau des pensions baisser. Ce n'est pas le principe solidaire du système qui est en question mais celui de son financement. En d'autres termes, la question de la répartition des richesses.

MACRON NOUS DIT QUE SON PROJET EST «FÉMINISTE».

Faux : la réforme ne corrige pas les inégalités de salaire entre les femmes et les hommes, ni ne corrige les injustices qui touchent les carrières des femmes. Un système à points - où le niveau de la pension est étroitement lié au salaire - est par nature injuste envers les personnes qui ont de plus petits salaires, qui subissent des temps partiels ou qui connaissent des interruptions de carrière: or, dans chacune de ces situations, les femmes sont surreprésentées.



MACRON NOUS DIT QUE SON PROJET EST FAIT POUR SAUVER LE SYSTÈME PAR RÉPARTITION.

Faux, un système par répartition ne peut pas faire faillite contrairement à un système par capitalisation. Ce sont les exonérations accordées aux employeurs qui mettent en difficulté le financement du système. Le gouvernement veut encore limiter les ressources de son financement. C'est la proposition la plus importante de cette réforme: bloquer le niveau de financement des retraites à 14 % du PIB. Avec cette proposition, la contre-réforme programme le recul de l'âge de départ et la baisse des pensions. Elle incite ceux qui en ont les moyens à recourir à l'épargne retraite. La baisse des taux d'intérêts sur les marchés financiers démontre la fragilité d'un système par capitalisation. Le projet Delevoye met en danger le système par répartition.

MACRON NOUS DIT QUE SON PROJET OFFRE PLUS DE LISIBILITÉ.

Non, dans un système à points, la valeur exacte du point n'est connue qu'au moment de liquider sa retraite et pourra fluctuer pendant notre retraite et modifier le montant de la pension. Du coup, il est impossible de se projeter sur le niveau de pension dont on disposera. De plus, la valeur du point sera soumise aux aléas de la conjoncture politique, économique et démographique. En terme de garantie et de lisibilité, il y a mieux.



FINANCER UN RÉGIME PAR RÉPARTITION, C'EST POSSIBLE.

MODIFIONS LA RÉPARTITION DES RICHESSES :

- le Conseil d'orientation des retraites (COR) estime que la baisse du taux de chômage à 7,4 % à l'horizon 2022 permettrait de dégager des ressources à hauteur de 0,4 point de PIB (près de 10 milliards d'euros).
- une augmentation des salaires de 3,5 % dégagerait immédiatement 6,5 milliards d'euros pour financer les retraites.
- L'augmentation du point fonction publique rapporterait 6 milliards d'euros.
- L'égalité salariale femmes / hommes rapporterait 5,5 milliards d'euros (source Cnav).
- La seule instauration d'un malus sur les emplois précaires rapporterait 10 milliards d'euros. Ca laisse imaginer ce que pourrait rapporter la création d'emplois stables au lieu de la précarité.

SUPPRIMONS LES EXONÉRATIONS SOCIALES

Les lois de financement de la Sécurité sociale pour 2018 et 2019 ont augmenté massivement les exonérations de cotisations sociales. La suppression de ces exonérations permettrait de dégager près de 20 milliards d'euros pour financer les retraites.

Soumettre à cotisations sociales l'intéressement, la participation, l'épargne salariale et l'épargne retraite rapporterait 10 milliards d'euros, qui pourraient être affectés aux retraites.

MODERNISONS LA FISCALITÉ DU CAPITAL

La CGT propose de créer une contribution sociale sur les énormes revenus financiers distribués aux actionnaires par les entreprises, à un taux équivalent aux cotisations employeurs sur les salaires. Cette contribution pourrait rapporter 30 milliards d'euros. Lutter véritablement contre l'évasion fiscale et sociale rapporterait plusieurs dizaines de milliards d'euros.

DE L'ARGENT, IL Y EN A !

En 2018, les entreprises du CAC 40 ont réalisé près de 94 milliards d'euros de profit.



**Novembre-décembre 1995 :
les grévistes font reculer Chirac et
Juppé**

La mobilisation des travailleurs a fait reculer le gouvernement pour conserver le maintien de la règle des 6 derniers mois de salaire pour le calcul des pensions des fonctionnaires

Notre mobilisation contre la contre-réforme des retraites est déterminante pour l'avenir de notre système de protection sociale. Nous sommes confrontés à un choix fondamental: la solidarité ou l'individualisme. La question des retraites est un enjeu crucial dans la définition de la société à venir.

Nous devons nous mobiliser partout pour informer les salariés des enjeux derrière les discours de façade du gouvernement et pour gagner leur implication dans la grève à venir. Pour construire la mobilisation puissante dont on a absolument besoin, l'engagement de tous est indispensable : jeunes, retraités, salariés, citoyens, organisations politiques et syndicales. Tous sur le pont !

TOUS EN GRÈVE LE 5 DÉCEMBRE !

DISCUTONS SUITES RAPIDES ET RECONDUCTION..

Luttons pour nos retraites !